

**MAIRIE
DE
SAUSHEIM**



JG/LB

**PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUSHEIM
SEANCE DU 26 JUN 2023 A 19 H 30**

Présents : Guy OMEYER, Danièle MIMAUD, Robert FEKETE, Denis LIGIBEL, Laurent GRAFF, Catherine CHEMIN, Dominique HABIG, Fabienne BEYER, Nadia BENTZ, Christian SCHIEBER, Laurent STADELMANN, Marie-Christine GOEPFERT, Muriel WALTER, Michel DE LA TORRE, Karine LEMART, Jean-Jacques MISSLIN, Maria BUTZ, Adrien GALLIATH, Cédric HEMMERLIN, Catherine KEMPF, Jessica CHEVALIER, Anne-Gaëlle WEISS

Absents : Daniel BUX, Céline ELMINGER, Laurent SCHAEGIS

Excusés : Michèle DUDA, Sophie LENET, Jeannine SPENLE, Adrien DUDA

Procurations : Michèle DUDA à Monsieur le Maire
Sophie LENET à Fabienne BEYER
Jeannine SPENLE à Catherine CHEMIN
Adrien DUDA à Laurent STADELMANN

Secrétaire de séance : Jean GAUGLER – Directeur Général des Services

ADMINISTRATION GENERALE

**POINT N°1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
30 MAI 2023**

Celui n'appelant aucune remarque, ni observation, est adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

**POINT N°2 : LOCATION DE CHASSE 2024/2033 : MODE DE CONSULTATION DES
PROPRIETAIRES FONCIERS AYANT A SE PRONONCER SUR L'AFFECTATION DU
PRODUIT DE LA LOCATION DE LA CHASSE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise la consultation par écrit des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse
- Charge Monsieur le Maire de procéder à cette consultation.

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°3 : ACCUEIL DES STAGIAIRES AU SEIN DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à signer toutes les conventions de stage à venir,
- Institue le versement d'une gratification selon les conditions prévues par la présente délibération et dans les conditions fixées par la loi,
- Applique systématiquement la revalorisation du montant des gratifications selon l'évolution de la réglementation en vigueur,
- Autorise la prise en charge des frais de mission dans le respect de la réglementation,
- Informe que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice correspondant.

Prochaine Séance du Conseil Municipal : Lundi 28 août 2023



Le Maire,

Guy OMEYER